cerfa

N° 13 616*01

DEMANDE DE DÉROGATION

POUR [X] LA CAPTURE OU L'ENLÈVEMENT *
[X] LA DESTRUCTION *
[ ] LA PERTURBATION INTENTIONNELLE *

DE SPÉCIMENS D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES

* cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande

Titre I du livre IV du code de l'environnement
Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
définies au 4° de l'article L. 411-2 du code l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ

Nom et Prénom : .....
ou Dénomination (pour les personnes morales) : Autoroutes du Sud de la France
Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) : .....
Adresse : N° ..... Rue 9 place de l'Europe
Commune Rueil Malmaison
Code postal 92500
Nature des activités : Aménageur
.....
Qualification : .....
.....

B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCERNÉS PAR L'OPÉRATION

Nom scientifique Nom commun	Quantité	Description (1)
B1		
B2	Voir la liste des espèces animales concernées et description du type d'atteinte (destruction d'individus et/ou capture/déplacement) sur le papier libre joint	
B3		
B4		
B5		

(1) nature des spécimens, sexe, signes particuliers

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE L'OPÉRATION *

Protection de la faune ou de la flore	[X]	Prévention de dommages aux cultures	[ ]
Sauvetage de spécimens	[ ]	Prévention de dommages aux forêts	[ ]
Conservation des habitats	[X]	Prévention de dommages aux eaux	[ ]
Inventaire de population	[ ]	Prévention de dommages à la propriété	[ ]
Etude écoéthologique	[ ]	Protection de la santé publique	[ ]
Etude génétique ou biométrique	[ ]	Protection de la sécurité publique	[ ]
Etude scientifique autre	[ ]	Motif d'intérêt public majeur	[ ]
Prévention de dommages à l'élevage	[ ]	Détention en petites quantités	[ ]
Prévention de dommages aux pêcheries	[ ]	Autres	[ ]

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : Mise en œuvre d'un curage modéré sur le ruisseau du Moulin de Lamothe dans le cadre du projet
Suite sur papier libre d'amélioration de la gestion hydraulique et écologique des barthes d'Angresse et Bénesse-Maremne

D. QUELLES SONT LES MODALITÉS ET LES TECHNIQUES DE L'OPÉRATION

(renseigner l'une des rubriques suivantes en fonction de l'opération considérée)

D1. CAPTURE OU ENLÈVEMENT *

Capture définitive [ ] Préciser la destination des animaux capturés : .....
.....
Capture temporaire [X] avec relâcher sur place [X] avec relâcher différé [ ]
S'il y a lieu, préciser les conditions de conservation des animaux avant le relâcher : .....
.....

S'il y a lieu, préciser la date, le lieu et les conditions de relâcher : .....

Capture manuelle ☒ Capture au filet ☒
Capture avec épuisette ☐ Pièges ☐ Préciser : .....
Autres moyens de capture ☐ Préciser : .....
Utilisation de sources lumineuses ☐ Préciser : .....
Utilisation d'émissions sonores ☐ Préciser : .....
Modalités de marquage des animaux (description et justification) : .....

Suite sur papier libre

D2. DESTRUCTION *

Destruction des nids ☐ Préciser : .....
Destruction des œufs ☐ Préciser : .....
Destruction des animaux ☒ Par animaux prédateurs ☐ Préciser : .....
Par pièges létaux ☐ Préciser : .....
Par capture et euthanasie ☐ Préciser : .....
Par armes de chasse ☐ Préciser : .....
Autres moyens de destruction ☒ Préciser : Les risques de destruction pour certaines espèces (notamment les poissons, reptiles, insectes, mammifères et amphibiens) ne peuvent être totalement évités lors des curages.

Suite sur papier libre

D3. PERTURBATION INTENTIONNELLE *

Utilisation d'animaux sauvages prédateurs ☐ Préciser : .....
Utilisation d'animaux domestiques ☐ Préciser : .....
Utilisation de sources lumineuses ☐ Préciser : .....
Utilisation d'émissions sonores ☐ Préciser : .....
Utilisation de moyens pyrotechniques ☐ Préciser : .....
Utilisation d'armes de tir ☐ Préciser : .....
Utilisation d'autres moyens de perturbation intentionnelle ☐ Préciser : .....

Suite sur papier libre

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DE L'OPÉRATION *

Formation initiale en biologie animale ☒ Préciser : Écologue
Formation continue en biologie animale ☐ Préciser : .....
Autre formation ☐ Préciser : .....

F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRATION

Préciser la période ou la date : La période du curage sera fonction de l'obtention des autorisations nécessaires et à l'issue d'un suivi hydrologique après exploitation du dessableur, préalable indispensable au projet d'amélioration de la gestion hydraulique des Barthes (curage envisagé au mois de septembre 2020).

G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION

Régions administratives : Nouvelle-Aquitaine
Départements : Landes
Cantons : Marensin-Sud & Pays tyrossais
Communes : Angresse & Bénesse-Maremne

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPÉRATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *

Relâcher des animaux capturés ☐ Mesures de protection réglementaires ☐
Renforcement des populations de l'espèce ☐ Mesures contractuelles de gestion de l'espace ☐

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : Evitement de zones à enjeux de conservation, réduction d'impacts sur certains habitats d'espèces notamment les milieux humides, adaptation des périodes de travaux... L'ensemble des impacts résiduels du projet seront compensés pour les milieux humides et aquatiques dans le bassin versant, à proximité de la zone de travaux

I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) : .....

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : .....
Un écologue veillera à la délimitation des zones de chantier avant le démarrage des opérations et durant l'exploitation, et au suivi du respect des mesures. Mise en gestion sur 30 ans et suivis périodiques.

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à [redacted]
le 03 Mai 2019
Votre signature

ASF
Direction d'Opérations A63
A63 - Echangeur n° 5
Route de Maignon - CS 70107
64601 Anglet cedex
Tél. : 05 59 41 56 07 - Fax : 05 59 41 56 80

B (suite). QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCERNÉS PAR L'OPÉRATION

• Destruction (potentielle) de spécimens d'espèces animales protégées & Capture/déplacement

Mammifères

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Espèce	
		Observée	Potentielle
Campagnol amphibie	*Arvicola sapidus*	X	
Crossope aquatique	*Neomys fodiens*		X

Reptiles

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Espèce	
		Observée	Potentielle
Cistude d'Europe	*Emys orbicularis*	X	
Lézard des murailles	*Podarcis muralis*	X	
Couleuvre verte et jaune	*Hierophis viridiflavus*	X	
Lézard vivipare	*Zootoca vivipara*		X
Couleuvre à collier	*Natrix helvetica*		X
Couleuvre d'Esculape	*Zamenis longissimus*		X
Couleuvre vipérine	*Natrix maura*		X
Orvet fragile	*Anguis fragilis*		X
Coronelle girondine	*Coronella girondica*		X
Lézard vert	*Lacerta bilineata*		x

Amphibiens

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Espèce	
		Observée	Potentielle
Grenouille agile	*Rana dalmatina*	X	
Rainette méridionale	*Hyla meridionalis*	X	
Crapaud épineux	*Bufo spinosus*		X
Rainette ibérique	*Hyla molleri*		X
Triton marbré	*Triturus marmoratus*		X
Triton palmé	*Lissotriton helveticus*		X

Poissons

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Espèce	
		Observée	Potentielle
Lamproie marine	*Petromyzon marinus*	X	
Lamproie de Planer	*Lampetra planeri*	x	

Insectes

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Espèce	
		Observée	Potentielle
Agrion de Mercure	*Coenagrion mercuriale*	X	
Cordulie à corps fin	*Oxygastra curtisii*		X
Cuivré des marais	*Lycaena dispar*		X